



SRC Télévision - Le Téléjournal / Le Point
Lundi 8 janvier 2007

[Depuis qu'elles ont été découvertes, les cellules souches ont suscité autant d'espoir que de controverse. Mais cette époque sera peut-être bientôt révolue. Des chercheurs américains ont]

Animateur(s) : GENEVIÈVE ASSELIN

GENEVIÈVE ASSELIN (LECTRICE) :

Depuis qu'elles ont été découvertes, les cellules souches ont suscité autant d'espoir que de controverse. Mais cette époque sera peut-être bientôt révolue. Des chercheurs américains ont réussi à isoler des cellules souches à partir du liquide amniotique et du placenta. Voilà qui pourrait aider à trancher le débat éthique et religieux qui entoure la recherche dans ce domaine. Esther Normand.

ESTHER NORMAND (JOURNALISTE) :

À l'Hôpital **Maisonneuve-Rosemont**, ce qu'on conserve dans cette grande cuve est très précieux.

On store actuellement nos greffons de cellules souches, qui sont obtenus soit de sang de cordon ombilical ou de sang de moelle osseuse.

ESTHER NORMAND (JOURNALISTE) :

Bientôt, on conservera sans doute aussi des cellules souches provenant du liquide amniotique.

Ce sont des chercheurs américains qui ont identifié ce nouveau type de cellules souches dans le liquide amniotique et le placenta, qui entourent le fœtus.

DOCTEUR DENIS-CLAUDE ROY (DIRECTEUR, LABORATOIRE DE THÉRAPIE CELLULAIRE, HÔPITAL **MAISONNEUVE-ROSEMONT**) :

Un pour cent des cellules qui sont collectées vont être des cellules souches, alors ça implique qu'un laboratoire comme le nôtre, qu'il va être capable de faire pousser des cellules souches.

ESTHER NORMAND (JOURNALISTE) :

Comme les cellules embryonnaires, ces cellules peuvent fabriquer toutes sortes de tissus, comme la graisse, les os ou les muscles, et réparer des organes endommagés.

DOCTEUR DENIS-CLAUDE ROY (DIRECTEUR, LABORATOIRE DE THÉRAPIE CELLULAIRE, HÔPITAL **MAISONNEUVE-ROSEMONT**) :

En prenant une petite quantité, qu'on utilise normalement pour faire des tests génétiques pour déterminer si le bébé est normal, on pourrait utiliser le restant ou les cellules qu'on y retrouve pour générer des cellules souches.

ESTHER NORMAND (JOURNALISTE) :

Pour le bioéthicien David Roy, il faut absolument que les femmes qui se soumettent à une amniosynthèse soient prévenues de l'utilisation qu'on fera. À son avis, il y a dans cette avancée médicale de grandes implications éthiques et sociales.

DAVID ROY (DIRECTEUR, CENTRE DE BIOÉTHIQUE, INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL) :

Ça diminue les oppositions contre la recherche avec des cellules souches humaines embryonnaires, qui impliquent la destruction de l'embryon.

ESTHER NORMAND (JOURNALISTE) :

Selon lui, ça ouvrira la porte à la recherche sur les cellules souches aux États-Unis, qui l'ont interdite, et même au Canada.

DAVID ROY (DIRECTEUR, CENTRE DE BIOÉTHIQUE, INSTITUT DE RECHERCHES CLINIQUES DE MONTRÉAL) :

Ici au Canada, il y a des restrictions très fortes : il faut utiliser seulement les embryons qui sont déjà congelés dans le contexte de fertilisation in vitro et qui ne seront jamais utilisés.

ESTHER NORMAND (JOURNALISTE) :

Cette découverte sur les cellules souches provenant du liquide amniotique est une percée scientifique importante. Mais il faudra encore du temps pour qu'elle franchisse le cap de l'expérimentation en laboratoire et qu'elle profite aux personnes malades. Esther Normand, Radio-Canada, Montréal.

Catégorie : Actualités

Sujet(s) uniforme(s) : Médecine; Industries pharmaceutiques et biotechnologiques; Religion, philosophie et éthique

Invité(s) : ESTHER NORMAND; DOCTEUR DENIS-CLAUDE ROY; DAVID ROY

Heure de diffusion : 22:00 HNE

Taille : Moyen, 378 mots

© 2007 SRC Télévision - *Le Téléjournal / Le Point. Tous droits réservés.*

Doc. : news-20070108-RV-20070108SRC2200Téléjournal005